

**COMMUNE DE WEMMEL**  
**Conseil communal Jeudi 10 septembre 2020**

## **Décisions**

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

**Présents :** **Veerle Haemers**, président ; **Walter Vansteenkiste**, bourgmestre ; **Monique Van der Straeten**, **Christian Andries**, **Raf De Visscher**, **Vincent Jonckheere**, échevins ; **Didier Noltincx**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Sven Frankard**, **Erwin Ollivier**, **Mireille Van Acker**, **Said Kheddoumi**, **Laura Deneve**, **Marc Installé**, **Gil Vandevoorde**, **Driss Fadoul**, **Céline Mombeek**, **Houda Khamal Arbit**, **Carol Delers**, **Glenn Vincent**, conseillers ; **Audrey Monsieur**, directeur général ;

**Excusés :** **Roger Mertens**, échevin ; **Dirk Vandervelden**, **Arlette De Ridder**, conseillers ;

*Le conseiller **Erwin Ollivier** est présent à partir du point 6.*

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20h00.

### **SEANCE PUBLIQUE**

1. Procès-verbal du Conseil Communal du 25/06/2020. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
2. Taxe sur la distribution d'imprimés publicitaires. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
3. Taxe sur les résidences secondaires. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
4. Règlement de taxe sur les immeubles et bâtiments laissés à l'abandon. Ce point est approuvé par 16 voix pour et 5 abstentions (Didier Noltincx, Said Kheddoumi, Marc Installé, Driss Fadoul et Houda Khamal Arbit).
5. Règlement de taxe sur les immeubles et bâtiments inoccupés. Ce point est approuvé par 16 voix pour et 5 abstentions (Didier Noltincx, Said Kheddoumi, Marc Installé, Driss Fadoul et Houda Khamal Arbit).
6. Impôt complémentaire à l'impôt des personnes physiques. Ce point est approuvé par 17 voix pour et 5 voix contre (Didier Noltincx, Said Kheddoumi, Marc Installé, Driss Fadoul et Houda Khamal Arbit).
7. Décision de principe pour l'achat d'un bien immobilier – Kaasmarkt 153. Ce point est rayé de l'ordre du jour. Cette radiation est approuvée à l'unanimité des voix.
8. Décision définitive pour l'achat d'un bien immobilier – Kaasmarkt 153. Un amendement à l'article 2 est proposé étant donné que le vendeur accorde une réduction de 75.000 €, à savoir : « L'achat est conclu sous seing privé au prix de 1.425.000,00 euros (prime de emploi de 175.000,00 euros incluse, hors droits d'enregistrement). ». Cet amendement est approuvé par

- 20 voix pour et 2 abstentions (Marc Installé et Driss Fadoul). Le point est approuvé par 19 voix pour, 1 voix contre (Marc Installé) et 2 abstentions (Driss Fadoul et Houda Khamal Arbit).
9. Ordonnance de police concernant le marché dominical (COVID-19). Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
  10. Ordonnance de police concernant le masque dans les zones denses. Ce point est approuvé par 20 voix pour, 1 voix contre (Marc Installé) et 1 abstention (Didier Noltincx).
  11. Ordonnance de police concernant le port du masque obligatoire dans les écoles. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
  12. Ordonnance de police concernant les files d'attente. Il est pris connaissance de ce point.
  13. Ordonnance de police concernant les rassemblements de personnes mal intentionnées. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
  14. Gestion des mots de passe et contrôle logique d'accès. Ce point est approuvé par 20 voix pour et 2 abstentions (Said Kheddoumi et Marc Installé).
  15. Sécurité de l'information – Composition de la cellule sécurité de l'information (CSI). Ce point est approuvé par 20 voix pour et 2 abstentions (Said Kheddoumi et Marc Installé).
  16. Modification du règlement complémentaire de circulation routière : zone résidentielle chemin A. Marivoet. Ce point est approuvé par 21 voix pour et 1 abstention (Didier Noltincx).
  17. Modification du règlement complémentaire de circulation routière : aménagement d'un obstacle permettant de laisser passer les tracteurs dans l'Obberg. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
  18. Modification du règlement complémentaire de circulation routière : réaménagement de l'environnement scolaire avenue des Béatitudes. Ce point est approuvé par 21 voix pour et 1 abstention (Houda Khamal Arbit).
  19. Modification du règlement complémentaire de circulation routière : reconstruction de la rue Fr. Robbrechts – Zijp. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
  20. Modification du règlement complémentaire de circulation routière : construction d'un passage pour piétons au croisement de la rue P. Lauwers. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
  21. Acceptation définitive du nom de rue : chemin Adrienne Marivoet. Ce point est approuvé par 17 voix pour, 3 voix contre (Didier Noltincx, Said Kheddoumi et Marc Installé) et 2 abstentions (Driss Fadoul et Houda Khamal Arbit).
  22. Reconstruction intérieure de la place du Marché. Approbation de la conception (plans, devis et estimation des coûts). Ce point est approuvé par 18 voix pour et 4 abstentions (Didier Noltincx, Said Kheddoumi, Marc Installé et Houda Khamal Arbit).
  23. Approbation du dossier de subsides 'Van Reek tot Motte en verder...'. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
  24. NGBS – Approbation des modifications au règlement scolaire 2020-2021. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
  25. FGBS – Approbation des modifications au règlement scolaire 2020-2021. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

### **SEANCE A HUIS CLOS**

26. Protection de l'information – plan de sécurité 2020. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

### **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

**Didier Noltincx**



- Signale que plusieurs habitants de la rue E. Van Elewijck se plaignent du manque de propreté et de l'insécurité aux abords de la place Lt. Graff. Il fait remarquer qu'il n'y a jamais de balayeurs de rue dans le quartier et demande à ce qu'un plan de propreté soit élaboré pour ce quartier. L'échevin Jonckheere et l'échevin De Visscher commentent ce point.

Le 19/09/2020 se tiendra le World Cleanup Day. Un appel a été lancé à tous les habitants pour qu'ils y prennent part.

Le bourgmestre commente le plan de sécurité élaboré pour ce quartier.

- Constate que de nombreux problèmes de circulation se posent aux abords des écoles. Il demande si le service de navette entre les différentes écoles pourrait à nouveau être introduit. L'échevin De Visscher commente ce point.

- Demande si les inscriptions dans les écoles sont contrôlées par les autorités flamandes. L'échevin De Visscher commente ce point.

### **Marc Installé**

- Fait remarquer que l'avertissement-extrait de rôle du précompte immobilier ne comporte aucune mention concernant la possibilité de demander le document en français. Il demande s'il s'agit d'une erreur. Le bourgmestre va vérifier ce qu'il en est.

### **Monique Froment**

- Demande comment les allocations du fonds de secours seront réparties entre les différentes associations. Le bourgmestre et l'échevin De Visscher commentent ce point.

- Constate que les écoles perçoivent des aides financières pour organiser des journées de cours supplémentaires à l'intention des enfants ayant accumulé un retard d'apprentissage à cause de la pandémie de coronavirus. Elle demande si les écoles de Wemmel recourent à cette possibilité. L'échevin De Visscher fournit des explications.

En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet [www.wemmel.be](http://www.wemmel.be). Les questions orales commencent à 1:36.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, le 16/9/2020

Par ordonnance :  
Le directeur général  
AUDREY MONSIEUR

Le président  
VEERLE HAEMERS


